



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

Dossier suivi par : Jeanne ROLAND
tél : 247-83517

Réf.:

**Fédération Saint-Hubert des chasseurs du
Grand-Duché de Luxembourg ASBL**

**Monsieur Georges JACOBS
Président**

**15, rue de l'Ecole
L-9167 Mertzig**

Luxembourg, le 30 avril 2020

Objet: Prolongation de l'octroi des primes dans le cadre des mesures de prévention contre la peste porcine africaine

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer que l'octroi des primes pour sangliers abattus, dont le poids de la carcasse est inférieur ou égal à 30 kg, est prolongé du 4 mai jusqu'au 30 juin 2020 inclus.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations très distinguées.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,


Romain SCHNEIDER

Copie à : M. Félix Wildschutz, Directeur de l'Administration des services vétérinaires